

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

FÉVRIER 2021

Repenser l'environnement urbain

Restructurer notre mobilité interne et externe est indispensable pour accentuer l'attractivité de la ville, tout en améliorant le bien-être et la sécurité des habitants et en respectant l'environnement. **C'est pourquoi la ville lance un de ses projets phares avec l'étude du plan des mobilités (toutes circulations confondues).**

Dans un premier temps, la commune s'engage dans une réflexion technique,

en faisant appel au bureau d'études Axurban qui offrira les solutions suivantes :

- une meilleure maîtrise et une sécurisation des flux de trafic, notamment sur la Grande Rue supportant la traversée de la RD461.
- un développement des modes alternatifs à la voiture avec les transports collectifs (liaison avec le TER), les modes actifs (vélo et marche à pied) et les nouvelles formes de mobilité (covoiturage, autopartage, véhicules électriques...).

Pour ce faire, trois étapes :

- **Phase 1** : en cours avec le diagnostic des trafics et du stationnement, ainsi que du recensement des flux de circulation - *Durée : 2 mois.*
- **Phase 2** : établissement de la base-esquisse des mobilités (automobiles, vélos, marche à pied) - *Durée : 3 mois.*
- **Phase 3** : trois scénarios concluront cette étude globale pour sélectionner l'option lauréate avec les coûts estimés - *Durée : 3 mois.*

En finalité de ces 3 phases, le dossier sera alors prêt pour élaborer la mission de maîtrise d'œuvre et faire entrer l'opération dans la phase concrète d'un marché de travaux en 2022. Des chantiers successifs pourront être programmés sur plusieurs années pour traiter les itinéraires retenus.

**L'ÉTUDE DU
PLAN DE CIRCULATION,
MOBILITÉ,
VÉGÉTALISATION
EST LANCÉE !**

Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais,

Leur présence au bord des routes de notre commune ne vous a bien sûr pas échappé ! Vêtus d'un gilet de signalisation fluorescent, les enquêteurs du bureau d'études Axurban ont donné mardi 19 janvier le top départ de l'étude plan des mobilités-stationnement-végétalisation. Les précieuses informations relevées permettront entre autres d'élaborer un nouveau plan ambitieux de circulation et de proposer des aménagements de sécurité pour nos routes et nos trottoirs.

Fait notable, des pluies diluviennes se sont abattues vendredi 29 janvier sur notre commune ! Combinées à la fonte des neiges, celles-ci ont provoqué une forte montée des eaux des rivières de la Lièze et du Dahon et ont par le fait plongé plusieurs familles de la commune dans le désarroi. À hauteur de la Place du Dahon, des dégâts des eaux très importants sont malheureusement à déplorer. Nous apportons toute notre solidarité et notre soutien aux victimes de ces inondations.

L'installation du centre de vaccination de Valdahon, à la demande de Monsieur le Préfet et de l'Agence Régionale de Santé, a été réalisée dans un temps record. Cette incroyable expérience humaine et logistique a mis en lumière l'entente efficace et étroite que notre commune entretient avec la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs et les 47 communes du territoire.

Cette mobilisation sans précédent pour le bien-être et la santé de nos concitoyens démontre que notre pays a encore beaucoup de ressources et que nous pouvons compter sur l'esprit fraternel et bienveillant de nos compatriotes. Le remarquable travail de coordination entre les médecins, infirmières et personnels administratifs nous remplit de fierté.

Merci au Père Jean-François Francisco d'avoir mis à notre disposition la salle du cercle et 2 bureaux. Nous avons fait le choix du presbytère car celui-ci nous semblait le mieux adapté pour les personnes à mobilité réduite.

Merci au Docteur Rodrigues qui a su fédérer des médecins en activité, en retraite, des infirmières et des bénévoles.

Merci à tout le personnel administratif qui n'a pas hésité à s'investir (personnel de la Mairie, de la piscine et les bénévoles).

Merci à tous les acteurs des 47 communes de la Communauté de communes qui se sont fortement impliqués en trouvant des solutions d'urgence et qui ont beaucoup œuvré pour l'obtention et l'organisation des vaccins.

À l'heure de boucler cet édito, 1100 personnes ont été vaccinées dont 300 auront déjà reçu la seconde injection dans notre centre de vaccination de Valdahon ! À la fin du mois, elles seront au nombre de 600 ! Mais nous devons bien entendu anticiper une déferlante de personnes à vacciner. D'où notre réflexion actuelle de chercher le lieu le plus approprié pour une vaccination de plus grande ampleur. Plusieurs pistes sont à l'étude.

Dans le courant du mois de janvier, nous avons eu l'honneur de rencontrer le Général Bailly, gouverneur de Metz, qui a démontré l'efficacité de la stratégie militaire lors du cluster de Mulhouse en mars 2020 quand il a fallu trouver des solutions d'urgence pour le transport des malades vers l'Allemagne.

Le 20 Janvier, notre commune a accueilli l'inauguration des travaux de la ligne ferroviaire des Horlogers. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Marie-Guite Dufay, Présidente de région, de Monsieur Le Préfet de région ainsi que du Directeur territorial Bourgogne-Franche-Comté de

SNCF réseau. Ce chantier titanesque va perturber pendant plusieurs mois la ligne ferroviaire et mobilisera une logistique importante qui sera basée à Valdahon. Nous sommes conscients de l'effort demandé aux usagers. Une fois les travaux terminés, notre territoire y gagnera sans aucun doute en attractivité.



Notre démocratie est précieuse mais fragile, et les récents événements survenus au Capitole de Washington aux États-Unis nous le rappellent bien tristement. Dans chaque démocratie, il est sain et légitime qu'une ou plusieurs forces d'opposition s'expriment, s'insurgent ou remettent en cause des décisions, des actes et des personnes, mais le parallèle fait par les conseillers de la minorité de qualifier ce bulletin d'information communal de « journal de propagande » nous indigne et nous blesse profondément. Ce qualificatif nous replonge douloureusement dans les heures les plus sombres de notre histoire.

La remise en cause du règlement municipal voté à l'unanimité le 25 juin 2020 est d'ailleurs particulièrement malvenue. La règle des 1500 caractères du billet de la minorité a justement été instaurée par l'ancienne équipe lors de la mandature 2014-2020. Pourquoi des règles jugées autrefois justes et équilibrées ne le seraient-elles plus pour certains aujourd'hui ?

Les prochaines semaines seront par ailleurs très importantes pour notre démocratie locale puisque le budget 2021 sera au cœur de toutes les attentions. Dès le 25 février, les conseillers municipaux assisteront à un débat d'orientation budgétaire avant de prendre part au vote du budget prévu dans le courant du mois de mars. Fruit d'un travail méticuleux de nos agents avec la participation des élus, le budget 2021 devra répondre aux attentes de tous.

La fin des travaux du périscolaire Lavoisier se profile désormais à l'horizon. L'ouverture de ce nouvel équipement vous sera très prochainement annoncée. Des discussions sont actuellement en cours avec Familles Rurales à qui sera confiée la gestion et l'organisation de la structure.

Cela fait bon nombre d'années que notre commune n'avait pas connu pareil enneigement ! Les importantes chutes de neige de janvier ont beaucoup paralysé. Je remercie sincèrement nos agents communaux qui n'ont pas compté leur temps pour déneiger routes et trottoirs. À la nuit tombée ou au petit matin, en semaine et en week-end, nos services ont fait preuve de beaucoup de dévouement.

Dans un peu plus d'un mois, nous tirerons la page d'un hiver tourmenté et accueillerons le printemps synonyme des beaux jours, des envies de nature florissante et d'une liberté que nous espérons tous retrouver ! Mais gardons en tête les gestes barrières. Prenez soin de vous.

Avec tout mon dévouement,

SYLVIE LE HIR

Maire de Valdahon



VIE MUNICIPALE

• Agenda municipal

Jeudi 25 février à 20h : Conseil municipal.

Pour information, les procès-verbaux du Conseil Municipal sont accessibles sur le site de la ville (www.valdahon.com)

• Les élus se sont réunis :

- Commission d'Achats le 13 janvier
- Commission Environnement le 1^{er} février
- Commission du CCAS le 12 février

TARIFS À LA BAISSE

Notre collectivité offre depuis de nombreuses années la possibilité de louer des locaux à ses administrés (particuliers, entreprises et associations) ainsi qu'aux personnes ou organismes extérieurs. D'une part, la commission Finances a souhaité simplifier les choses en posant des règles plus claires, en supprimant par exemple les locations à l'heure et en privilégiant plutôt la demi-journée ou la journée. D'autre part, pour plus d'équité entre les différents usagers, il a été décidé de baisser notablement les tarifs pour les valdahonnais. Ainsi, pour les particuliers de Valdahon, une location de la salle Courbet de l'Espace Ménétrier coûtera 350€ (soit 50€ de moins qu'en 2020).



INTERRUPTION DE LA LIGNE SNCF DES HORLOGERS

Lors d'une interview à l'Espace Ménétrier en janvier dernier, la SNCF a présenté devant la presse les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire des Horlogers entre Besançon et la frontière suisse. Notre maire, Sylvie le Hir, a eu l'honneur d'accueillir à Valdahon Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil Régional, le Préfet de Région, la maire de Besançon et la direction régionale de la SNCF.

Les travaux de la ligne Besançon - La Chaux-de-Fonds vont être engagés du 1^{er} mars au 31 octobre 2021, entraînant une interruption totale de la circulation durant ces 8 mois d'un chantier très important : **70 km de rails approvisionnés, 85000 tonnes de**

ballast, 60000 traverses, 250 agents mobilisés par jour, pour un coût de 55,5 millions d'euros co-financés par l'État et la Région.

Un service de substitution par autocar sera mis en place. Pour en connaître les horaires, connectez-vous sur <https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/horaires/info-traffic-travaux-ligne>

VALDAHON LABELLISÉE « TERRE DE JEUX 2024 »

Avec le soutien de Valdahon et à l'initiative de **Mathieu Julliard**, la ville vient d'obtenir le label « Terre de Jeux 2024 ». Celui-ci va permettre la mise en valeur de bonnes pratiques et inciter à plus de sport dans le quotidien, partout en France et pour tous !

Des actions pourraient s'articuler autour de 3 objectifs :

- Faire vivre les émotions du sport et des jeux à la population ;
- Mettre plus de sport dans le quotidien ;
- Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur le territoire.

Avec la situation sanitaire, Mathieu Julliard n'a pu véritablement échanger pour faire découvrir le projet et son ambition pour les Valdahonnais.

Il invite toutes personnes, associations, entreprises, désireuses de rejoindre cette dynamique et de l'accompagner dans ce projet sportif dès que cela sera possible, à le contacter par téléphone au 06 87 49 60 22 ou par courriel : mathieujulliard25@gmail.com.



Mathieu, entouré de Frédéric Pothin et Sylvie Le Hir

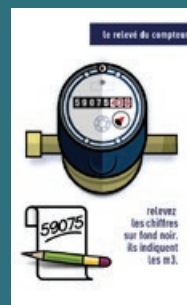


RELEVÉ

Gaz et Eaux va procéder au relevé des compteurs d'eau à compter du **19 février 2021**. Afin de faciliter cette opération, merci de rendre accessible votre compteur et d'éloigner vos animaux.

Si vous n'êtes pas présent, vous avez 4 solutions (voir schéma) :

- 1) Prendre une photo du compteur et la déposer sur le site www.toutsurmoneau.fr
- 2) Noter le relevé d'index sur l'avis de passage déposé par le releveur dans votre boîte aux lettres
- 3) Par téléphone au 0977 409 433
- 4) Par courrier à SUEZ Eau France – Service client – TSA 50001 6 36400 LA CHATRE



ÉCHO NOUVEAU

Laurence Thiry, praticienne en hypnose, pédohypnose, reiki et enseignante de reiki, est installée depuis avril 2020 au 1 rue Leboeuf Immeuble Le Bretagne. Rendez-vous uniquement par téléphone au 06 33 28 74 94. Courriel : laurencertg25@gmail.com

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE DENISE VIENNET

Gérée par le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de Valdahon, la Résidence Autonomie offre à des personnes âgées un cadre de vie sécurisé dans un établissement comprenant 34 studios. Pour faire fonctionner cette structure à échelle très humaine, Anaïs Seguin assure depuis le 1^{er} janvier la responsabilité du CCAS, suite au congé de disponibilité de Delphine Bobillier, et la responsabilité de la Résidence revient à Céline Leroy. Toutes deux travaillent en lien avec Dominique Guilleux, maire-adjointe en charge des affaires sociales.

Anaïs Seguin, conseillère en Économie Sociale et Familiale, accompagne les résidents dans leurs démarches sociales. Grâce à ses compétences et son expérience, elle va désormais organiser et mettre en place la politique sociale sur Valdahon. Interlocutrice incontournable des différents partenaires sociaux, Anaïs assure des permanences au sein de la Maison France Services.

Céline Leroy est la dynamique coordinatrice qui assure le suivi des contrats, des interventions et travaux du bâtiment, mais elle est aussi chargée de développer les animations (Carnaval, après-midi récréatif...) et les actions (atelier mémoire, gym, bricolage et cuisine). Son rôle est donc primordial au sein de l'établissement ayant pour objectif premier le bien-être de tous les résidents. Le souhait également est de rompre la solitude et l'isolement de certains de ces résidents. Céline apporte donc légèreté et joie de vivre au sein de la résidence. Chaque année, elle programme et participe au voyage à l'intention des personnes âgées de la ville.

À la résidence autonomie, **Marine Lagarde**, avec douceur et discrétion, se charge de l'accompagnement éducatif et social des résidents par une intervention personnalisée, pour leur permettre de conserver leur autonomie. Elle est également en charge des commissions d'admissions ainsi que de la gestion des contrats de séjour de chaque résident. Actuellement, elle gère la vaccination, accompagnant ceux qui souhaitent se faire vacciner contre la Covid-19.



Céline Leroy

Marine Lagarde

Anaïs Seguin



Marie-Josèphe Billot

Sabine Clery

Dominique Amiotte

À leurs côtés, des agents polyvalents se mobilisent : **Sabine Clery**, **Marie-Josèphe Billot** et **Louisa Détouillon** (absente) actuellement remplacée par **Dominique Amiotte**. Elles préparent et assurent le service des repas du lundi au samedi midi, ainsi que l'entretien des locaux et du matériel de restauration. Elles ont à cœur de remplir leurs missions, dans le respect des personnes, pour garantir des moments de partage et de convivialité dans une ambiance familiale.



LE CIMETIÈRE

Le cimetière de Valdahon vient d'être tout récemment baptisé. Le nom « Lebœuf » proposé par la commission Patrimoine, présidée par Rachel Digard, a été adopté par le conseil municipal du jeudi 3 décembre 2020. Arrivé à saturation, il a été notablement agrandi grâce aux travaux d'extension lancés en avril 2019. Sa surface totale est aujourd'hui de 7700 m² dont l'extension de 3000 m².

Pour l'année 2021, les tarifs sont les suivants :

- concession (50 ans) le m² : 50 €
- caveau cinéraire (partie ancienne) : 555 €
- caveau cinéraire (partie extension) : 600 €
- Colombarium mural (50 ans) : 200 €
- Dépôt d'un cercueil ou d'une urne en caveau communal provisoire : période >30 ans, droit de séjour : 120€ pour 6 mois et 20€ par mois supplémentaire
- dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : gratuit.

Pour être inhumé dans le cimetière communal, il faut remplir une des quatre conditions suivantes,

- soit être domicilié dans la commune,
- soit être décédé dans la commune,
- soit détenir un caveau familial,
- soit être français, établi hors de France, sans sépulture familiale dans la commune mais inscrit sur les listes électorales de la commune.

Depuis 2004, Valdahon propose des concessions funéraires d'une durée de 50 ans renouvelables, soit :

- des caveaux de 2 places (3,5 m²), 4 places (4 m²) ou 6 places (6 m²),
- des caveaux d'urnes,
- un jardin du souvenir,
- des fosses (tombs en pleine terre),
- un caveau communal provisoire (dans l'attente d'un emplacement définitif).



À compter du 1^{er} Mars 2021, nous mettrons un formulaire à votre disposition sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie, afin d'établir une liste d'attente (en fonction de l'ordre d'arrivée) pour l'acquisition d'un caveau. Les travaux se feront ensuite au 2^e semestre 2021.

VIABILITÉ HIVERNALE : LE DÉNEIGEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS !

UN PLAN D'INTERVENTION ADAPTÉ

L'agglomération est divisée en 7 secteurs dont 6 concernent le dégagement (raclage et salage partiels) des voies routières ainsi que des parkings et des places publiques, le dernier secteur étant dédié aux trottoirs urbains.

En fonction de la consultation du bulletin météo, l'ensemble de la flotte d'intervention entre en action ; les travaux manuels sont répartis entre les 3 équipes pour traiter les surfaces, hors engins. Les départs en opération peuvent démarrer dès 4h du matin où le travail se déroule sans la contrainte de circulation. En effet, les chutes de neige et la circulation en journée constituent des conditions d'exploitation très délicates pour tous.

La collectivité réalise un niveau de service proportionnel à ses moyens humains et matériels. C'est pourquoi, chaque citoyen doit participer à l'effort collectif.



VOUS AVEZ UN RÔLE À JOUER

Le trottoir devant chez vous est sous votre responsabilité. Pensez à bien le dégager, il en va de votre sécurité et de celle des passants. N'hésitez pas à proposer de l'aide à vos voisins qui pourraient en avoir besoin.

Selon la réglementation en vigueur, les propriétaires ou locataires sont tenus **d'enlever la neige et la glace du trottoir** devant leur habitation **sur une largeur de 1,50m**.

La neige et la glace doivent être mises en tas et non jetées sur la voie publique.

Le non-respect des mesures de déneigement imposées par l'arrêté municipal vous expose à une amende de 38€.



DÉNEIGEMENT : QUI FAIT QUOI ?

Déneiger les trottoirs, cela n'est pas que du ressort de la ville. Pour se préparer au mieux aux épisodes neigeux et assurer une sécurité optimale, voici un rappel de ce qui incombe à la ville et aux habitants :

- **Seules les voies dites communales sont déneigées par la ville.**
- La Ville n'intervient pas sur les routes départementales dont le déneigement est effectué par les services du Département.
- **Si vous êtes propriétaire, locataire, gardien d'immeuble, concierge ou commerçant**, c'est à vous de déneiger le trottoir.

ANTI-GLISSE

Pour éviter tout risque de chute sur les voies glissantes, vous pouvez utiliser -avec parcimonie- des fondants (sel), des abrasifs (sable, gravillons) ou des cendres.

PATIENCE ET SOLIDARITÉ

En cas d'épisodes neigeux, nous vous invitons à rester patients et prudents car les circuits et les délais de déneigement peuvent varier en fonction de l'importance des chutes de neige. Nous vous invitons également à être attentifs à votre voisinage, les personnes âgées ou en difficulté pourraient avoir besoin de votre aide pour déneiger leurs allées et trottoirs. Soyons solidaires !



LE DÉNEIGEMENT EN CHIFFRES

- 7 circuits de déneigement
- 1 circuit de salage
- 2 circuits de déneigement des trottoirs dont 1 prioritaire
- 2 équipes pour le déneigement manuel en journée
- 14 agents
- 7 chasse-neige
- 2 engins affectés au déneigement des trottoirs
- 42 km de voirie
- 32 parkings
- Durée du circuit : environ 6 heures.
- 984 heures (au 12/02/21)
- 96 astreintes (du 11/11/20 au 07/03/21)

Zoom associatif

TAROT DU DAHON



Initialement, les amateurs de tarot de Valdahon et du Plateau se retrouvaient dans le cadre d'une section de RLC (Randonnée Loisirs Culture). Mais en 2000, sous l'impulsion de Renée Morel, sa présidente, un club à part entière a été créé et baptisé « Tarot du Dahon ». De 15 personnes inscrites à l'époque, ce sont aujourd'hui 113 adhérents, âgés de 24 à 93 ans et originaires de Valdahon mais aussi de villages environnants ou plus éloignés comme Gilley ou Pierrefontaine-les-Varans, qui tapent le carton toutes les semaines à l'Espace Ménétrier.

Avant que la Covid ne vienne mettre à mal la vie associative, les séances de tarot se déroulaient tous les lundis de 14h à 17h, un créneau horaire très apprécié ainsi que les mardis de 20h à 23h de septembre à juin sans interruption, même pendant les vacances scolaires !

Au niveau de la vie de l'association, chaque année, le club valdahonnais accueille celui de Laviron pour une soirée amicale autour d'un mini tournoi. La dernière manifestation organisée a été un concours de tarot mémorable en novembre 2019 qui avait réuni pas moins de 180 joueurs. Le club très généreux avait reversé une partie des bénéfices au profit du Téléthon.

Renée Morel est à votre disposition pour tout renseignement sur le club et vous invite, débutant ou amateur, à le rejoindre dès que la situation sanitaire le permettra. L'ambiance y est très conviviale.

Renée Marie Morel au 06 38 99 90 00.



BILLET DE LA MINORITÉ

Cette tribune n'a de libre que le nom. Chaque mois notre groupe doit fournir sa copie avec maxi 1500 signes-espaces, avant la fin du mois précédant la publication. La majorité a tout le temps de relire et contredit systématiquement ce que nous avançons, soit dans le long édit de Mme la Maire, soit mieux encore en publiant, comme ce mois-ci, une contre tribune libre de la majorité. Toutes les réalisations citées à ce jour, que la nouvelle majorité s'attribue sous des qualificatifs élogieux, ont été votées et budgétées par la municipalité précédente en 2020.

Le Valdahon en bref, qui fut un journal d'information, est devenu un outil de propagande. Les réseaux sociaux deviennent vecteur de communication municipale. Les qualificatifs dont on nous affuble sont méchants et mensongers. Les informations sont tronquées, orientées, voire inexactes. Les conseils municipaux sont bâclés, moins d'une heure, et pas une question des membres de la majorité, dont quatre ont déjà démissionné. Les PV des Conseils municipaux ne reprennent pas nos propos. Et puisque nous réclamions une copie littérale de nos échanges, micro et caméra instaurés par la nouvelle majorité ont disparu lors du dernier conseil. Nos courriers restent sans réponse, notre présence dans les locaux municipaux est toujours prohibée. Les commissions thématiques sont rares ou omises, et les comptes-rendus souvent inexistantes. Les paroles d'ouverture de Mme la Maire lors de son installation n'étaient que poudre aux yeux.

Groupe « Une ambition vers l'Avenir » :

Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Gérard FAIVRE, Annie PONÇOT, Éric GIRAUD



FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE VACCINATION

Joël Mathurin, Préfet du Doubs, a visité le centre de vaccination de Valdahon, opérationnel depuis le 18 janvier et a été accueilli par Sylvie Le Hir, maire de Valdahon, et Martial Hirtzel, maire de Bouclans et vice-président Solidarité à la Communauté de Communes. Rappelons que l'ARS (Agence Régionale de Santé) a mandaté la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs pour la mise en place du dispositif avec le soutien de la Ville de Valdahon.

Ce sont 22 médecins généralistes et 31 infirmières, dont le médecin référent est Milton Rodriguez, et 15 agents et bénévoles (administration et accueil) qui se sont relayés depuis l'ouverture du centre.

Ce centre, installé dans la salle communale du Cercle (bâtiment du Presbytère à côté de l'église), est **ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h ainsi que le samedi de 8h à 12h**. Dans

un premier temps, les personnes concernées par cette vaccination sont les plus de 75 ans. Elles sont prévenues par leur médecin traitant ainsi que par l'ARS. Actuellement, les rendez-vous pour se faire vacciner sont saturés. C'est désormais la centrale d'appels départementale qui traite tous les appels et répond à la demande : **03 63 42 10 13**. Aucun rendez-vous supplémentaire n'est possible actuellement à Valdahon. Il est donc inutile de se rendre sur place et d'encombrer le centre de vaccination qui fonctionne uniquement sur rendez-vous. En cas d'évolution de la situation, le service communication de la ville ne manquera pas de vous informer sur le site de la ville et sur sa page Facebook. En cas de problème de déplacement, a été mis en place sur le territoire, un numéro de transport (Libertad) : 07 87 58 55 78.

COLLECTES

COLLECTE NATIONALE DES RESTOS DU CŒUR

La Collecte Nationale des Restos du Cœur se déroulera les **5, 6 et 7 mars prochains** dans toute la France.

C'est un événement majeur dans la vie de l'association qui permet de récolter des dons alimentaires pour assurer la distribution de repas variés aux personnes accueillies toute l'année. Les équipes de bénévoles des Restos du Cœur seront dans des centaines de supermarchés et commerces dans toute la France pour récolter des dons.

En cette période de crise sanitaire, l'association fait appel à toutes et à tous pour devenir bénévole aux côtés de ses équipes et récupérer le plus de denrées possibles en magasin. Lors de la Collecte de début mars 2020, la générosité des donateurs ainsi que l'énergie et l'engagement des 80 000 bénévoles mobilisés ont permis aux Restos du Cœur de collecter 7400 tonnes de denrées et produits, l'équivalent de plus de 7 millions de repas.

Sur Valdahon, ce sont 4 magasins qui participent à cette collecte.

COLLECTE DE SANG

La collecte de sang aura lieu **jeudi 18 mars de 16h à 20h** à l'Espace Ménétrier.

Pour faciliter l'organisation des dons en cette période délicate, prendre rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

COLLECTE DU SOS HIVER

L'équipe du Plateau Valdahon-Vercel du Secours Catholique, soit 50 bénévoles, organise le samedi 13 mars la collecte annuelle du SOS Hiver. Mais situation sanitaire oblige, ils ne pourront pas se présenter à votre porte. Néanmoins, les besoins sont encore plus importants en raison de la crise sanitaire, économique et sociale ! Pour mémoire, l'an passé, le Secours Catholique est venu en aide à 142 familles du secteur, avec des aides d'urgence pour un montant de près de 10 000€.

L'association caritative a besoin de votre soutien. Vous pouvez apporter vos dons (chèques ou espèces) à Valdahon dans les locaux du Secours Catholique (1 rue de l'Église). Des bénévoles seront présents le **samedi 13 mars de 9h à 12h et de 14h à 16h**. En-dehors de cette permanence, vous pourrez déposer vos dons dans la boîte aux lettres. Le reçu fiscal vous parviendra ultérieurement.

Renseignements au **03 81 56 46 92**.